

Le mardi 30 janvier 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Les étudiants appelés à voter en ligne
pour élire leurs représentants au Crous de Nantes Pays de la Loire**



Du 6 au 8 février 2024, les étudiants de la région des Pays de la Loire sont conviés à participer activement à la démocratie étudiante en votant pour élire leurs représentants au conseil d'administration du Crous de Nantes Pays de la Loire. Une initiative marquante, puisque le vote se déroulera de manière entièrement électronique sur le site evote.lescrous.fr, un mode de scrutin moderne, accessible et sécurisé.

Les Crous, créés dans l'optique de servir les étudiants, accordent une place primordiale à la participation étudiante. Chaque Crous est doté d'un conseil d'administration, dont un tiers est composé d'étudiants élus. Ces représentants jouent un rôle crucial en défendant les droits des étudiants sur des questions essentielles telles que la gestion des bourses, l'attribution des aides sociales, les politiques liées au logement, à la restauration universitaire, ainsi qu'à la vie étudiante et culturelle.

En Pays de la Loire, 7 représentants étudiants sont élus selon deux collèges distincts. Le collège 1, englobant les départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée, dispose de 4 sièges, tandis que le collège 2, comprenant les départements du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe, dispose de 3 sièges. Ces élus étudiants participent activement au fonctionnement du Crous en siégeant au conseil d'administration, ainsi qu'au sein de diverses commissions telles que la commission des aides spécifiques, la commission culturelle, la commission de restauration, hébergement, et d'autres groupes de travail consacrés aux missions variées des Crous.

Cette année, les étudiants des Pays de la Loire sont invités à voter pour les listes candidates dans chacun des collèges :

Collège 1 :

- Vote UNEF et assos : Face à Macron qui nous précarise : pour 1200€ par mois, le retour du repas à 1€ et des logements pour tou.te.s !
- Union Pirate contre la précarité et l'extrême droite
- UNI : La droite étudiante pour ta réussite !
- Solidaires Etudiant-e-s : Luttons contre les inégalités et la précarité !
- Bouge Ton Crous, avec INterAsso Nantes et tes associations

Collège 2 :

- UNI : La droite étudiante pour ta réussite !
- Vote UNEF et assos Face à Macron qui nous précarise = pour 1200€ par mois, le retour du repas à 1€ et des logements pour tou.te.s
- Union étudiante contre la précarité et contre l'extrême droite
- Bouge Ton Crous avec les assos étudiantes, l'AFJEM et la Fé2a !
- La cocarde étudiante, l'alternative patriote

Les élections au Crous de Nantes Pays de la Loire représentent un moment clé pour la démocratie étudiante. Il s'agit d'une occasion unique pour les étudiants de faire entendre leur voix et de contribuer activement à l'amélioration de leur vie universitaire.

Toutes les informations relatives aux élections des représentants étudiants au Crous de Nantes Pays de la Loire sont disponibles sur le site www.crous-nantes.fr.

A propos du Crous de Nantes Pays de la Loire :

Le [Crous de Nantes Pays de la Loire](http://www.crous-nantes.fr) est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Il offre aux étudiants un accompagnement social global et gère les aides financières, annuelles ou ponctuelles, accordées aux étudiants. Le Crous met à disposition des étudiants plus de 8 836 logements dans 43 Cités U' et Résidences U' en Pays de la Loire. En outre, le Crous se mobilise pour offrir une restauration de qualité et à petit prix à tous les étudiants avec ses lieux de restauration. Le Crous accompagne également les initiatives étudiantes, propose une action culturelle exigeante et mène une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante.

Au service des 150 000 étudiants et des établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Nantes, le Crous est présent dans les 6 agglomérations où sont inscrits 95% des étudiants de la région : Nantes, Angers, Le Mans, Laval, La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Alexandre Héligon

06 89 36 29 85

responsable.communication@crous-nantes.fr